



Elections professionnelles

27 nov. – 4 déc. 2014

COMMENT VOTER AUX ELECTIONS PROFESSIONNELLES ?

Vote électronique du 27 novembre au 4 décembre 2014.

Mode d'emploi pour activer son adresse webmail académique :

Pour pouvoir voter, il faut impérativement disposer d'une adresse webmail académique active. En principe elle correspond à :

prénom.nom(chiffre si homonyme)@ac-XXX.fr

En théorie, chaque enseignant en dispose d'une, mais on sait qu'il y a de nombreux problèmes d'activation. Des certains départements, les enseignants du 1er degré privé n'ont même jamais eu d'adresse académique.

Dès octobre 2014, le ministère « promet » que chaque agent aura son adresse mail professionnelle.

N'hésitez pas à contacter le SUNDEP-Solidaires en cas de problème.

Il est donc important de **vérifier dès maintenant si votre boîte mail académique est active**, car c'est uniquement à cette adresse électronique que les électeurs recevront leur identifiant confidentiel de vote (après inscription préalable sur l'espace de vote électronique mis en place par le ministère de l'éducation nationale).

Pour accéder à votre messagerie professionnelle :

⊗ Vous pouvez vous connecter à celui que votre rectorat met à votre disposition. Pour ouvrir votre messagerie professionnelle, allez sur votre site webmail académique. (Cliquer dans le tableau ci dessous sur votre académie pour avoir le lien direct votre site). **A ne pas confondre avec I-professionnel.**

☞ Une authentification vous sera demandée : vous devrez **utiliser pour votre identifiant et mot de passe de messagerie**, ceux qui vous servent aussi pour accéder à Iprofessionnel.

IDENTIFIANT : nom d'utilisateur : cas général : initiale de votre prénom suivie de votre nom de famille (exemple : Marcel Duroche : Mduroche) (première lettre du prénom suivi du nom, avec éventuellement un chiffre pour les homonymes, le tout attaché)

Mot de passe : c'est initialement votre NUMEN en majuscules à moins que vous ne l'ayez déjà modifié.

En cas de difficulté :

Si vous avez égaré votre mot de passe, la procédure pour le récupérer est différente dans chaque académie. Vous trouverez la procédure qui vous concerne dans la colonne "Récupération du mot de passe", sur la ligne de votre académie.

Messagerie professionnelle - Récupération de mot de passe
--

Académie	messagerie professionnelle	Récupération de mot de passe
Aix-Marseille	messagerie	Récupération du mot de passe
Amiens	messagerie	Récupération du mot de passe
Besançon	messagerie	Récupération du mot de passe
Bordeaux	messagerie	Récupération du mot de passe
Caen	messagerie	Récupération du mot de passe
Clermont-Ferrand	messagerie	Récupération du mot de passe
Corse	messagerie	Récupération du mot de passe
Créteil	messagerie	Récupération du mot de passe
Dijon	messagerie	Récupération du mot de passe
Grenoble	messagerie	Récupération du mot de passe
Lille	messagerie	Récupération du mot de passe
Limoges	messagerie	Récupération du mot de passe
Lyon	messagerie	Récupération du mot de passe
Montpellier	messagerie	Récupération du mot de passe

Nancy-Metz	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Nantes	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Nice	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Orléans-Tours	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Paris	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Poitiers	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Reims	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Rennes	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Rouen	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Strasbourg	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Toulouse	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Versailles	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Guadeloupe	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Martinique	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Guyane	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Réunion	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>
Mayotte	<u>messagerie</u>	<u>Récupération du mot de passe</u>

Syndicat de l'Enseignement Privé de l'académie de Créteil

31 rue de Tolbiac 75013 Paris

Tel 01 53 79 07 59

Fax 01 45 83 11 92

cresep.sundep@laposte.net